

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 7 (1869)  
**Heft:** 24

**Artikel:** L'exposition de peinture  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180421>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lui donna et n'y pensa plus. Un matin, son client entra dans son cabinet.

— Vous savez, dit-il, que c'est pour aujourd'hui.

— Quoi ? pour aujourd'hui, fit Berryer d'un air distrait.

— Notre affaire, donc.

— Ah ! diable !

— L'aviez-vous oublié ?

— Pas du tout... vous avez une voiture ?

— Oui.

— Alors, en route.

— Eh bien ! et le dossier ?

— Nous le trouverons à l'audience, je l'ai communiqué à l'avocat de la partie adverse.

Tout le long du chemin le client rabâcha son affaire. Berryer l'écoutait à peine ; il songeait à un discours qu'il devait prononcer à la Chambre.

Arrivé à l'audience, Berryer échangea une poignée de mains avec son adversaire et lui réclama son dossier. Celui-ci le tira de sa serviette et le lui remit. Berryer profita de l'appel des causes du jour pour le parcourir. Il saisit du premier coup le fort et le faible de l'affaire, et glissa dans l'oreille de son ami ces mots rassurants : Le jeu est bon, nous gagnerons.

Sur ces entrefaites, le président donne la parole à M<sup>e</sup> Berryer. Il parla d'abondance pendant une heure. Il exposa d'abord les faits avec une admirable lucidité, discuta les points de droit, fit valoir des arguments judicieux, et, dans le feu de l'improvisation la plus brillante, ne parut pas s'apercevoir de l'agitation de son client, qui bondissait sur son banc et l'implorait du geste et du regard. Enfin, au moment où Berryer relevant les manches de sa robe, par un geste familier, allait commencer à conclure, le malheureux client lui saisit le bras et lui dit :

— Mais, malheureux, vous plaidez pour mon adversaire !

Berryer le regarde avec une stupéfaction bien naturelle ; mais se remettant aussitôt, il se rassied avec majesté et s'adressant aux juges :

— J'ai encore beaucoup de choses à dire, Messieurs ; je prie le tribunal de m'accorder cinq minutes de repos.

Avec une parfaite courtoisie, le président prononça une suspension d'audience de dix minutes.

Berryer en profita pour consulter son dossier... c'était celui de la partie adverse, que son confrère lui avait remis par mégarde.

— Tout va bien, dit Berryer à son client, l'affaire est encore bien meilleure que je ne croyais. Il reprit alors la parole, et commença à peu près en ces termes :

J'ai exposé au tribunal avec une entière sincérité l'affaire qu'il est appelé à juger. Avec la même sincérité, avec le soin le plus minutieux, j'ai fait valoir ce qui, dans la cause, peut paraître à l'avantage de nos adversaires. Je ne crois pas que mon honorable contradicteur puisse exprimer en faveur de la défense un argument que je n'aie pas prévu. Main-

tenant, etc., etc... ; et il démolit pièce à pièce, avec une logique irréfutable, tout l'échafaudage de raisonnements qu'il avait élevé avec tant d'art pendant la première partie de son discours.

Est-il besoin d'ajouter qu'il gagna le procès, et laissa les juges et les avocats présents sous le charme de cette audacieuse rhétorique qui consiste à donner d'abord aux demandeurs le rôle de défenseurs pour les écraser ensuite plus sûrement sous le poids des armes qu'il semblait avoir forgées pour eux ?

### L'Exposition de peinture.

LE NOUVEAU-NÉ. — *Quelques détails biographiques sur l'auteur de ce tableau.*

L'exposition de peinture est venue heureusement détourner pour quelques semaines l'attention des Lausannois des bruits de la grève, et de la situation on ne peut plus tendue entre patrons et ouvriers. Après les maçons ouvrant le temple de Janus, les amateurs de beaux-arts nous ont gracieusement ouvert le temple de la paix.

Le musée Arlaud reçoit de nombreux visiteurs ; chaque jour de nouvelles toiles prennent place dans les salles déjà richement décorées, et l'exposition de Zurich, qui vient d'être clôturée, nous en enverra probablement un assez grand nombre encore.

Au dire des connaisseurs, l'exposition est au-dessous de la précédente. Peut-être peut-on attribuer cette opinion à ce qu'elle ne compte aucune de ces œuvres saillantes de Gleyre, de Vautier, de Diday, etc., qui font courir toute une foule d'amateurs. Mais si, dans ce parterre des arts, il n'y a point de ces fleurs luxuriantes, il en est un très grand nombre qui, plus modestes, n'en ont pas moins beaucoup de mérite et attestent de réels talents. C'est avec un vrai plaisir qu'on parcourt ces salles, et l'on ne peut qu'être reconnaissant envers les personnes qui se sont dévouées pour nous offrir de telles jouissances, si rares dans notre ville.

Nous n'avons pas l'intention de faire une critique de l'exposition. Nous nous bornerons à quelques détails sur les principales toiles. Comment ne pas dire quelque chose du charmant tableau exposé par M. Anker, par exemple ? On ne peut s'arrêter devant le *Nouveau-né*, sans éprouver un véritable ravissement, tant le sujet est habilement et heureusement traité. Laissons-en la description à M. Tissot, l'auteur d'une publication fort bien faite, intitulée : *Les Beaux-Arts à l'Exposition de Lausanne*, que nous recommandons à tous les amateurs de peinture et surtout aux visiteurs de l'exposition.

Autour d'un berceau rustique, espèce de gros panier d'osier dans lequel est emmaillotté un commencement de poupon dont la tête sort à peine des moelleuses couvertures, les frères et les sœurs se sont réunis pour saluer le nouveau-né. L'aînée des deux fillettes contemple déjà le frêle petit être avec la tendre sollicitude d'une mère. La cadette, ravissante enfant aux cheveux blonds comme les épis et aux joues de roses, lui envoie un doux sourire de bienvenue. A côté d'elle le cadet de la famille, encore en robe, les mains cramponnées au bord du berceau, se dresse sur ses pieds et cherche à voir ce qui fait la joie et l'admiration de ses deux sœurs ; mais il est

trop petit et sa curiosité se change en impatience. Un garçon de 16 ans, le personnage principal du tableau, regarde ce second petit frère d'un air grave et fort peu réjoui; sa pensée se lit sur sa physionomie: il suppose évidemment la part que le nouveau-venu lui prendra dans l'héritage paternel. Ses paupières sont baissées, il s'approche avec cette réserve qui pressent l'ennemi. Dans le fond, la mère alitée tourne vers ses enfants une figure encore voilée par la souffrance. Tout cela est admirablement rendu. Il n'y a pas une ombre à ce tableau qui ne porte dans toutes ses parties l'empreinte originale et puissante du maître sûr de lui-même.

M. Albert Anker est né le 1<sup>er</sup> avril 1831, à Aneth. Trois ans plus tard son père alla s'établir à Neuchâtel. C'est dans cette ville qu'il fit ses premières études. Il y suivit les leçons de M. Maurice, maître de dessin de beaucoup de talent, sous la direction duquel il fit de rapides progrès. Dès l'âge de cinq ans, Albert montra un goût très prononcé pour le dessin. Les portraits qu'il esquissait avec bonheur dans ses moments de loisir, les croquis qu'il prenait dans ses courses, accusaient déjà un coup de crayon sûr et faisaient l'étonnement de ceux qui l'entouraient. Ses parents le destinaient cependant à une autre vocation. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 16 ans, le jeune homme partit pour Berne où il suivit les cours du gymnase et fit des études dans le but de se vouer au saint ministère.

Mais l'étudiant en théologie n'avait point perdu son goût et ses aptitudes pour la peinture. Il s'en occupait toujours avec délices et faisait régulièrement, au temps des vacances, une course à Paris ou dans quelque autre grande ville, pour y étudier les œuvres des grands maîtres. Une petite toile datant de cette époque, où M. Anker s'est peint en costume d'étudiant, est en mains d'un de ses anciens amis, M. le Dr Kursteiner, à Lausanne.

Au moment d'être consacré au saint ministère, M. Anker abandonna cette carrière pour se donner corps et âme à la peinture, vers laquelle il s'était toujours senti attiré d'une manière irrésistible.

En 1854, il exposa à Berne son premier tableau, *Job et ses amis*, qui se trouve aujourd'hui chez une de ses parentes Mme Fridig, à Lausanne. Cette toile fut critiquée sans ménagements, sans indulgence. Le jeune artiste en fut profondément chagriné, mais ne se découragea point. Il partit pour Paris, travailla deux ans dans l'atelier de M. Gleyre, et ne tarda pas à prendre place parmi les peintres de genre les plus estimés. Plusieurs de ses tableaux ont obtenu un brillant succès; on cite entre autres *un Conseil de commune*, qui fut exposé au Louvre et obtint un prix; *une Jeune mourante*, acheté par la ville de Berne; *une Visite d'école*, etc.

Pendant que M. Anker travaillait au premier de ces tableaux, il se trouvait au Gournigel. Le maître d'hôtel chez lequel il logeait avait, paraît-il, une tête qui faisait envie au jeune peintre; c'était un type comique et rare. M. Anker employa tous les moyens pour faire le portrait de son hôte; jamais ce dernier n'y voulut consentir. Mais un jour ils firent ensemble une petite course dans les environs, et sans que l'aubergiste s'en doutât, M. Anker le modela dans une boule de terre glaise qu'il avait prise sur son chemin.

Quelques semaines plus tard, M. K... pouvait contempler son fidèle portrait, qui jouait un rôle important dans le *Conseil de commune*.

Toutes les personnes qui ont connu de près M. Anker font les plus grands éloges de son caractère aimable, de sa grande modestie et du charme de sa conversation qui révèle de bonnes et sérieuses études.

Il nous reste, en terminant, à témoigner le désir déjà exprimé par de nombreuses personnes, celui de voir l'Etat de Vaud faire l'acquisition du plus beau tableau de l'Exposition, le *Nouveau-né*, qui trouverait sa véritable place dans notre musée à côté de ceux de MM. Gleyre, Vautier, Van Muyden et d'autres peintres suisses.

L. M.



Un avocat, dont la prétention est de passer pour l'homme le plus occupé de la localité, avait, l'autre jour, un étranger à sa table.

La domestique apporte le premier plat.

— Marie ?

— Monsieur.

— Est-ce qu'il n'y a pas de lettre pour moi ?

— Non, Monsieur.

Au second plat, même question; au troisième plat, troisième édition. Et toujours la pauvre Marie de répondre: Non, Monsieur.

Arrive enfin le dessert. Cette fois la domestique tient une lettre à la main.

Est-elle authentique ou l'a-t-elle fabriquée pour flatter la manie de son maître? On ne le sait; ce qu'il y a de certain, c'est que celui-ci s'élance dessus, et se tournant vers son invité avec un geste superbe:

— Vous le voyez, Monsieur! c'est toujours comme ça, je n'ai pas une minute à moi!...



Quelqu'un rencontra un enfant de cinq ans ayant son carton d'écolier pendu au cou par une ficelle: — Hé! petit, où vas-tu ainsi? — A l'école. — Sais-tu lire? — Non. — Sais-tu écrire? — Non. — Que fais-tu donc à l'école? — Eh! monsieur, j'attends qu'on sorte.

## ANNALES INDUSTRIELLES

RENFERMANT TOUS LES

### FAITS, CROQUIS, CHIFFRES

RELATIFS A

La Construction. — La Mécanique.  
Les Mines et la Métallurgie. — La Chimie. — L'Agriculture.  
L'Economie industrielle.

PUBLIÉES PAR

FRÉDUREAU, H. DE CHAVANNES & C<sup>ie</sup>

INGÉNIEURS CIVILS.

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois en livraisons de 16 pages grand in-8°, avec figures intercalées et grandes planches in-4°, hors texte.

Prix de l'abonnement: un an fr. 34.

Id. d'une livraison . . . » 2.

On s'abonne au Magasin littéraire de Ch. Tarin, successeur de A. Vedel, Bourg 5.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.